



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Suites de la mission flash sur la mortalité infantile

Question écrite n° 17511

Texte de la question

M. Philippe Juvin interroge Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur les suites de la mission flash sur la mortalité infantile de l'Assemblée nationale, pour laquelle il était co-rapporteur avec Mme la députée Anne Bergantz. La France est passée en trente ans du 7e au 27e rang des pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) en matière de mortalité infantile. Il est donc impératif de mettre en oeuvre des politiques publiques pour lutter contre la mortalité infantile. La mission flash de l'Assemblée nationale, qui a publié ses conclusions le 20 décembre 2023, a noté qu'il était difficile d'identifier les causes de la mortalité infantile en France. Cette mortalité est un phénomène complexe et multifactoriel dont les causes sont liées à une multitude de risques. Néanmoins, certaines hypothèses ont été formulées quant à celles-là. Devant les rapporteurs de la mission flash sur la mortalité infantile, certains spécialistes ont évoqué la possibilité de survenue de traumatismes crâniens lors de l'accouchement par voie basse. Cela pourrait expliquer, selon eux, certaines morts dans la première année. Même si cette hypothèse est contestée par d'autres spécialistes, elle mérite d'être étudiée. D'autres hypothèses portent sur le suivi des grossesses, l'organisation des soins, le tabagisme, etc. M. le député souhaite donc connaître les intentions du Gouvernement concernant l'éventualité de la mise en oeuvre d'études visant à confirmer ou à infirmer cette hypothèse.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Juvin](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17511

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Travail, santé et solidarités](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [30 avril 2024](#), page 3409

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)